



COMPLEMENT A L'INFORMATION SUR LE REGLEMENT RELATIF A L'EAU POTABLE ET LE REGLEMENT RELATIF A L'ASSAINISSEMENT

Chères citoyennes, Chers citoyens,

En complément à l'article du Nouvelliste du mercredi 7 décembre 2016 du journaliste Charles Méroz, l'Administration communale de Martigny-Combe se doit de vous donner une connaissance complète de la comparaison des taxes d'eau potable et de dépollution établie par la commune de Bovernier à l'intention de sa population. Cette information est de plus consultable sur le site internet de la commune de Bovernier sous la rubrique www.bovernier.ch/data/documents/Budget2017-ConvocationInformationlapopulation.pdf

Dans ce document figurant au verso de la présente feuille, la commune de Bovernier donne deux exemples pour les tarifs d'eau potable et de dépollution pour un appartement avec deux personnes et une maison individuelle avec quatre personnes.

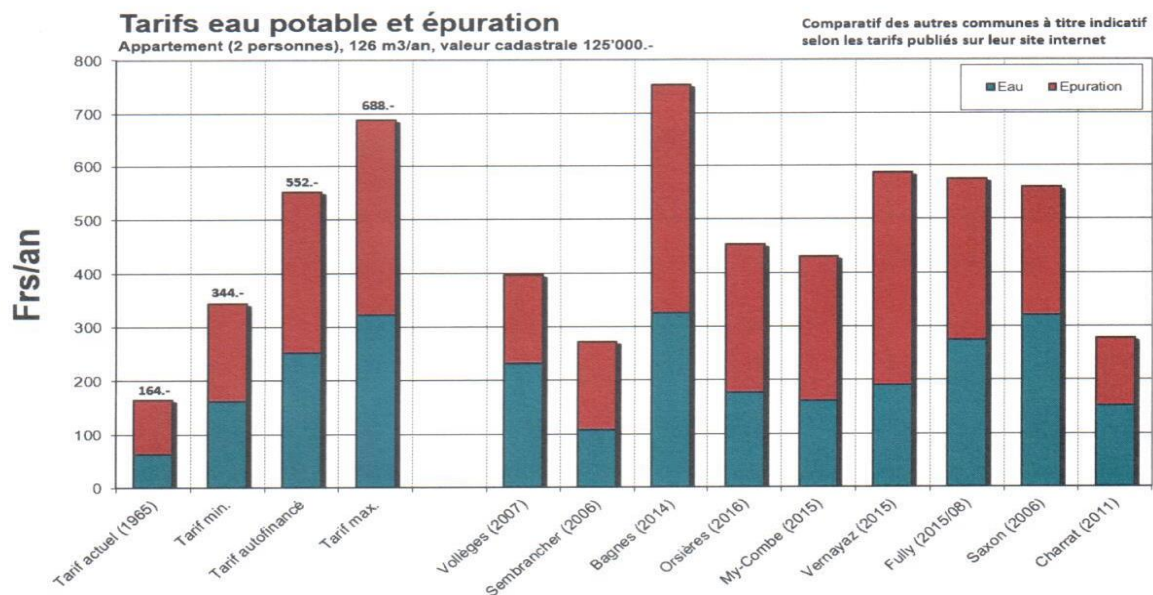
De ces tableaux comparatifs, il ressort clairement :

- que les communes de Bagnes, d'Orsières, de Vernayaz, de Fully et de Saxon ont des tarifs plus élevés que la commune de Martigny-Combe,
- que le tarif d'autofinancement de la commune de Bovernier est plus élevé que celui de Martigny-Combe,
- que les tarifs des communes de Vollèges, de Sembrancher et de Charrat datent d'une part des années 2007, 2006 et 2011 et que, d'autre part, il est assez difficile de comparer les réseaux de Martigny-Combe qui desservent une trentaine de hameaux et villages avec des communes qui ne desservent qu'un gros bourg et un ou deux petits hameaux.

La commune de Martigny-Combe se trouve donc en position tout à fait convenable dans ce classement. Il est étonnant que ce journal donne pour comparaison des tarifs qui ne sont pas comparables tant au niveau de la couverture de l'autofinancement que de l'année d'établissement des tarifs (Sembrancher 2006) et des étendues des réseaux.

Nous vous prions d'agréer, Chères citoyennes, Chers citoyens, nos salutations distinguées.

1. Exemple : ménage vivant dans un appartement avec deux personnes



2. Exemple : ménage vivant dans une villa avec quatre personnes

